

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Chaque année, la ville participe au financement des structures « Petite Enfance » :

- **Les lieux d'accueil Parents-Enfants :**

- La Maison d'à Côté : 17 rue des Hauts de Chanturgue
- La Maison de l'Ile : 16 rue Godeffroy de Bouillon

- **Les crèches parentales :**

Celles-ci bénéficient d'une aide « annuelle » comprenant une aide au loyer et le reversement d'une part de prestation de service Enfance CAF ; depuis juillet 2005, une aide complémentaire leur est octroyée à raison de 5 € par jour et par enfant clermontois.

- Les Petites Canailles : 30 Rue du Pont Naturel – 16 places
- Les P'tits Loups : 18 bis Avenue d'Italie – 20 places
- Pouce-Pouce : 10 rue des Volcans – 16 places

Pour 2007, il vous est proposé en accord avec votre commission :

- d'octroyer 5 000 € au titre du montant de l'aide « annuelle » pour les lieux d'Accueil Parents Enfants et crèches parentales,
- de poursuivre le versement de l'aide exceptionnelle à raison de 5 € par jour et par enfant clermontois pour les crèches parentales.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 juin 2007

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe chargée des Affaires Sociales

Françoise NOUHEN